

Etude sur l'analyse des chaînes des valeurs de la filière des viandes rouges et les opportunités d'emploi en Mauritanie

Synthèse des principaux résultats et recommandations

❖ CONTEXTE

En Mauritanie, la croissance ne s'est pas suffisamment accompagnée de création d'emplois, à l'instar de la plupart des économies africaines. Plusieurs facteurs explicatifs en sont invoqués parmi lesquels on peut citer : le déficit de compétitivité, la faible diversification des productions, la faiblesse de la transformation et l'inadéquation de la formation aux besoins du marché du travail.

Dans ce cadre, le CSLP III (2011-2015) retient le secteur rural comme prioritaire et accorde une place fondamentale à la promotion de l'emploi et l'auto-emploi, notamment des jeunes et des femmes, dans les secteurs porteurs d'une croissance favorable aux pauvres, notamment au niveau rural (agriculture et élevage).

Dans cette optique, le CMAP a réalisé une étude d'analyse des chaînes de valeurs pour la filière des viandes rouges. Les recommandations d'une telle analyse peuvent contribuer à accroître l'avantage comparatif de cette filière en optimisant la répartition du potentiel de valeur ajoutée entre les producteurs, les transformateurs, les spécialistes en commercialisation, les entreprises de services alimentaires et les détaillants et en contribuant à accroître le potentiel de promotion de l'entrepreneuriat et de la création d'emplois au niveau rural.

L'**objectif global** de cette étude consiste en une analyse de la chaîne des valeurs de la filière des viandes rouges, en attirant l'attention sur la nécessité

d'adopter une approche basée sur le développement local pour faire face au défi de l'emploi et générer des revenus.

Les objectifs spécifiques de cette étude comprennent notamment :

- ✓ Analyser les contraintes et les opportunités de développement de cette filière en Mauritanie,
- ✓ Analyser les différents maillons de la chaîne des valeurs (production, transformation, stockage, transport, distribution) pour cette filière,
- ✓ Analyser sa compétitivité,
- ✓ Analyser l'impact des chaînes de valeurs en termes de création d'emplois, etc.

Parmi les **résultats attendus** de cette étude, on peut notamment citer les suivants :

- Les contraintes et les opportunités de croissance génératrice d'emploi liées à cette filière sont identifiées ;
- La compréhension du rôle des chaînes de valeur dans la promotion d'un développement durable et inclusif est améliorée,
- Les chaînes de valeur de cette filière sont améliorées et leur potentiel d'emploi est accru, etc.

❖ PRINCIPAUX RESULTATS

L'étude a montré que :

- Selon la base de données de la FAO, la **production de viandes** a doublé entre 1985 et 2011, passant de 50.000 tonnes à 102.000 tonnes (101,2%). En moyenne annuelle, elle a été de 57.000 tonnes

entre 1985 et 1990 puis 62.000 tonnes entre 1991 et 2000 ;

- Les circuits de **distribution des viandes** sont encore informels et traditionnels. Les **bouchers grossistes** distribuent la viande à des revendeurs ou **bouchers demi grossistes** qui achètent par demi carcasse ou par carcasse qui vendent de petites quantités aux **détaillants** ;
- Il n'existe actuellement qu'une exportation de carcasses ou de viandes rouges congelées, malgré un potentiel de production de viandes important et qui reste faiblement valorisé. Parmi les défis et obstacles, on peut citer :
 - des exigences sanitaires imposées par l'Union Européenne et certains pays du Maghreb (notamment l'Algérie, le Maroc et la Tunisie),
 - le manque ou l'insuffisance des infrastructures communautaires de base (routes, moyens de communication....) ;
 - le coût élevé de la transformation et de la commercialisation des viandes rouges.
- **La filière viandes rouges** est organisée autour de 7 types d'opérateurs : (i) les éleveurs ; (ii) les collecteurs ; (iii) les Grands commerçants; (iv) les transporteurs; (v) les courtiers; (vi) les chevillards; et (vii) les bouchers;
- L'élevage demeure handicapé par **les contraintes** dont on peut citer : Manque de données statistiques fiables dues à l'absence d'un recensement général de l'élevage ; Absence de systèmes performants de collecte, de transformation et de commercialisation des produits ou sous-produits d'élevage ; Absence d'un système d'identification et de suivi des animaux : le système d'identification traditionnel ne permet pas un suivi individuel des animaux nécessaire pour la bonne gestion des troupeaux et le contrôle et la traçabilité des produits ; Manque ou insuffisance des infrastructures d'élevage et des équipements (cliniques vétérinaires, parcs de vaccination, étables, bergeries, parcs

d'embouches, marchés aux bestiaux, abattoirs, unités industrielles de traitement ou de transformation des produits et sous-produits...) ; Absence ou insuffisance d'information sur les prix au niveau des différents marchés de vente potentiels; Insuffisance du personnel qualifié ; Absence d'assurance du bétail et les mauvaises conditions de son transport ; Insuffisance du cadre législatif et réglementaire ; Manque d'opérationnalité des organisations socioprofessionnelles et absence de clarté dans la répartition des rôles et fonctions entre le secteur public, le secteur privé et les OSP; Absence ou insuffisance de contrôle sur l'hygiène et la qualité des produits et intrants de l'élevage ; Insuffisance ou manque d'opérationnalité de crédits spécifique ; Faible capacité de gestion des espaces pastoraux;

- **La répartition des coûts et des marges** se résume comme suit :
 - L'éleveur obtient une marge de 54 à 60%, soit un peu plus que la moitié de la valeur finale des produits ;
 - Les coûts de commercialisation sont assez élevés (40% à 46%) ;
 - Le nombre d'acteurs intervenant dans la filière est élevé ;
 - Les marges de ces différents acteurs sont relativement faibles (de 1 à 21,5%) ;
 - L'essentiel de ces marges se fait surtout au niveau de la collecte des animaux et au niveau des bouchers ;
 - L'essentiel des marges se fait surtout au niveau de la collecte et de la négociation avec les éleveurs ;
 - Compte tenu de la multiplication des échelons dans les filières, le cumul des marges représente, suivant les espèces, un total de 33 à 45% de la valeur d'achat des animaux aux éleveurs ;
- En termes de Comptabilité Nationale, Les **revenus des producteurs** représenteraient ainsi près de 80% de la valeur ajoutée du secteur au stade producteur et les **activités rémunératrices en amont ou en aval de la production** génèreraient

quant à elles 12% de la valeur ajoutée du secteur ;

- sur la base du dernier TRE officiel datant de 2008 montre que la **branche élevage** emploie 93 400 (soit environ 12% des effectifs employés) pour une valeur ajoutée de 174 320 Millions d'Ouguiya (soit environ 18%). Ainsi, la valeur ajoutée moyenne par employé en 2008 serait d'environ 1 866 381 Ouguiya et la rémunération moyenne par employé en 2008 serait d'environ 32 600 Ouguiya, ce qui est très faible ;
- L'enquête emploi réalisée en fin 2012 par l'ONS montre que la part du secteur non agricole (activités hors agriculture, élevage et autres activités rurales) est de 58%. Cela se traduit par l'importance du poids de l'agriculture et de l'élevage en matière d'emploi qui atteindrait environ 42%. En outre, la population active dans le secteur informel non agricole (hors agriculture et élevage) représente 68,8% de l'emploi ;
- **sur la période 2005-2010**i, toutes proportions gardées, on pourrait estimer l'élasticité emploi-croissance de l'élevage à environ 0,54, ce qui dénote d'une amélioration du contenu en emplois de la croissance du secteur. En effet, le rythme d'accroissement en termes d'emploi représenterait plus que la moitié environ de celui de la croissance du secteur.

❖ CONCLUSIONS ET

RECOMMANDATIONS

A- Au niveau de la production:

1 -Renforcer le cadre institutionnel et réglementaire

Les activités et mesures proposées comprennent :

- instaurer un environnement institutionnel et juridique favorable à l'initiative privée ;
- La réadaptation des textes réglementaires régissant la santé animale pour rendre le cadre

juridique conforme aux normes internationales ;

- L'appui au REMEMA pour renforcer la lutte contre les épizooties majeures et obtenir de l'OIE le statut de pays indemne des épizooties soumises aux exigences sanitaires.

2 -Améliorer et sécuriser l'alimentation des animaux

Les activités proposées comprennent :

- l'exploitation rationnelle des pâturages notamment par la mise en défens de certaines parcelles ;
- La vulgarisation des techniques de bottelage pour la récolte et la conservation de la paille ;
- la vulgarisation des techniques de traitement à la mélasse et à l'urée des tiges de mil, maïs, et sorgho et de la paille de riz ;
- Le développement des cultures fourragères à travers la production et la vente de fourrage cultivé ;
- La production nationale de concentrés alimentaires à base de sous-produits agricoles ;
- La conception et la vulgarisation des rations alimentaires adaptées et accessibles en quantités et en prix aux producteurs.

3 -Améliorer la production en viandes des races locales

L'étude recommande:

- L'intensification de la mise en place des fermes d'amélioration génétique et l'amélioration des capacités des fermes existantes actuellement (fermes d'Idini, de Mahmouda et de Kankoussa) ;
- La mise en place d'un véritable programme de recherche-développement en vue d'améliorer par la sélection et le croisement, la production en viandes des races locales ;
- L'organisation des campagnes d'insémination artificielle sur l'ensemble du territoire national.

4 -Développer l'embouche ovine et bovine

Il s'agit notamment de:

- Le développement de l'embouche ovine et bovine dans les parties Sud- Est et Sud- Ouest du pays où les contraintes alimentaires sont relativement moins fortes ;
- La formation des producteurs sur les techniques d'embouche bovine et ovine ;
- La sensibilisation et la formation des producteurs sur les techniques de production des cultures fourragères (maïs et niébé fourragers, dolique, fanes d'arachides, etc..) et sur les techniques de conservation des fourrages (foin et ensilage) ;
- La formation des producteurs sur les techniques de rationnement avec une utilisation rationnelle de l'aliment bétail ;
- L'accès au crédit notamment par le développement du micro-crédit.

5- Renforcer les capacités des organisations socioprofessionnelles

B- Au niveau de l'abattage et de la transformation:

1 -Renforcer les infrastructures d'abattage et de transformation

Il s'agit notamment de:

- La mise en place d'un réseau d'abattoirs répondant aux normes techniques et hygiéniques dans les capitales régionales et les grandes agglomérations du pays avec des chaînes d'abattages pour bovins, camelins, ovins et caprins ;
- L'équipement de ces abattoirs avec des véhicules bétailières pour le transport des animaux vivants et des camions frigorifiques pour le transport des viandes ;
- Le renforcement des réseaux d'aires d'abattage ;
- La mise aux normes internationales de l'abattoir de Nouakchott ;

- La mise en place des infrastructures d'abattage et de transformation des viandes destinées à l'exportation avec des équipements appropriés tel que l'abattoir de Néma

2 - Renforcer le système de contrôle des viandes

3 - Renforcer les capacités des acteurs

On recommande la création d'une base de données sur les filières animales (données techniques et commerciales) ;

C- Au niveau de la commercialisation et de distribution des viandes

1 - Renforcer les capacités institutionnelles

L'étude recommande:

- La mise en place d'une politique commerciale nationale pour l'élevage donnant la priorité aux productions nationales et prenant en compte la qualité et les normes des produits ;
- La création et le développement d'un centre de promotion des exportations ;
- La mise en œuvre des programmes de formation des différents opérateurs intervenant dans la filière viandes rouges.

2 - Améliorer la commercialisation intérieure du bétail :

Il s'agit notamment de:

- La construction et l'équipement des pistes à bétail, servant de relais entre marchés de collecte et/ou regroupement et les marchés terminaux;
- La construction et l'équipement des marchés à bétail, notamment de regroupement et terminaux) ;
- La mise en place d'un système performant d'informations et son extension à l'ensemble de la sous région et au marché international ;

- La diffusion régulière des cours du bétail, de la viande et des cuirs et peaux ;
- La mise en place d'un système d'assurance pour le transport du bétail.

3 - Développer les exportations des viandes rouges

Il s'agit notamment de:

- La mise en place des abattoirs avec chaînes de froid pour exportation des viandes aux normes internationales,
- La création d'une cellule de promotion d'exportation des viandes et autres productions animales pour mieux informer les professionnels des demandes, exigences, prix et opportunités qu'offrent les marchés régionaux et internationaux et mieux organiser les opérateurs concernés.

4 - Développer les circuits de distribution des viandes

Il s'agit notamment de:

- La mise en place d'un circuit performant de distribution des viandes assurant la liaison entre les abattoirs et les bouchers et l'utilisation des moyens de transport avec équipement frigorifique ;
- L'amélioration des marchés de viande à travers un programme de mise à niveau des boucheries (conditions d'aménagement, équipement, de manipulation et de conservation des viandes) et créer d'autres boucheries modernes ;

5 - Renforcer le système de contrôle des viandes

- La mise en place d'un système performant d'hygiène au niveau des boucheries et d'autres marchés de viande ;
- Le renforcement de l'inspection des viandes et du contrôle de leurs qualités.

6 - Développement les exportations de bétail sur pieds

Il s'agit notamment de:

- La promotion de l'emboche afin d'améliorer la qualité des produits proposés;
- L'adoption des normes de qualité pour le bétail à l'exportation ;
- L'encouragement des privés à investir dans l'achat de bétailères;
- La mise en place d'un cadre de concertation sous régional sur les filières bétail/viande pour faciliter les échanges et pour notamment aider à la lutte contre les taxes illicites
- La mise en œuvre des programmes du CILSS pour la fluidité des échanges: Cadre de Concertation National (CNC) et Fluidité des Echanges et Rapprochement des Politiques agroalimentaires (FERAP).
- L'accès des professionnels au crédit;
- La formation des organisations socioprofessionnelles opérant dans la filière bétail – viande pour les rendre plus compétitives sur les marchés extérieurs.